

Les décisions

- Compte financier 1994 ; dotation globale de fonctionnement ; DBM n°2 - subventions
- Conventions : ANPE ; Interuniversitaire de Mons ; Interuniversitaire DAEU
- Calendrier de fermeture de l'Université
- DU Développement Local et Économie Solidaire
- Frais de dossier
- Approbation du compte-rendu du conseil du 9 février 1995

Informations

- **Élections** de Jérôme Vaillant et de Guy Naturel comme directeur et directeur adjoint de l'Institut des Lettres, Langues et Arts.

- **Nomination** d'Édouard Bridoux comme conseiller technique pour l'enseignement supérieur et la recherche auprès du Premier Ministre.

- **Nouvelles formations** habilitées : DEUG Espagnol, DEUG STAPS, DUT Organisation et Gestion de la Production, DESS Comptabilité et Audit Financier, DEA d'Analyses Littéraires et d'Histoire de la Langue Française (cohabilité avec Lille 3, Littoral, Artois), DEA Histoire, Sociétés et Cultures (cohabilité avec Lille 3), DEA Langues, Littératures et Civilisations des Pays de Langues Germaniques et Slaves (cohabilité avec Lille 3), DEA Sciences de l'Information et de la Communication (cohabilité avec Lille 3).

Les DEA existants (Automatique, Électronique, Mathématiques, Mécanique) ont également été habilités.

Ont reçu un avis très favorable l'IUP Économie et Logistique de la Construction et le DRT (Diplôme de Recherche Technologique) en Génie Mécanique, Énergétique et Matériaux (GMEM) ; le DRT Informatique, Électronique, Électrotechnique et Automatique (IEEA) devrait également être habilité.

- **Objectif 1** : Le comité de programmation pour la répartition des fonds structurels européens FEDER-Objectif 1 s'est réuni trois fois et a donné un avis favorable à plusieurs projets de l'Université. Pour chaque projet est indiqué, en millions de F (MF), le montant de la subvention "Objectif 1" et, entre parenthèses, le coût total du projet.

Subventions au titre de l'Enseignement Supérieur :

- Construction et équipement d'un Restaurant et d'une Bibliothèque Universitaires, près des Tertiales, en centre ville (ancienne Caserne Ronzier) : 27 MF (coût total 34 MF) ; mise en service : rentrée 1996 ; maîtrise d'ouvrage : ville de Valenciennes,

- Extension du LAMIH (bâtiment mécanique des fluides, pour l'accueil de l'équipe biomasse et carburants) : 10,5 MF (10,5 MF) ; mise en service : printemps 1996 ; maîtrise d'ouvrage : Université,

- Restaurant Universitaire sur le Mont Houy : 14 MF (14 MF) ; mise en service : 1997 ; maîtrise d'ouvrage : État,

- Extension Bibliothèque Universitaire sur le Mont Houy : 16 MF (16 MF) ; mise en service : 1997 ; maîtrise d'ouvrage : Université,

- Extension Sciences, Ingénieurs, Recherches : 44 MF (62,2 MF) ; mise en service : 1997 ; maîtrise d'ouvrage : Université,

- Extension Sciences (celle qui est en construction) : 3 MF (3 MF).

Au titre des programmes de recherche :

- IEMN : 2,02 MF (3,6 MF),
- LAMIH-LGM (Matériaux) : 0,0653 MF (0,261 MF)
- LAMIH-LGIL (Génie de la Conception) : 0,490 MF (0,980 MF)
- LAMIH (Compétences en Ingénierie des Systèmes) : 1,573 MF (3,146 MF),
- Centre de Créativité Industrielle : 2,608 MF (5,216 MF),
- Développement des Ressources Informatiques : 1,5 MF (3 MF).
- Centre de Compétences Technologiques en Transports Terrestres (C3T) : 5 MF (8,320 MF).

• **Conseil général du Nord :**

- Attribution d'une subvention destinée à financer les travaux de construction et d'aménagement en bureautique et outillage du C3T, Centre de Transfert de Technologie en Transports Terrestres à construire sur le campus d'Aulnoy : 14.700.000 F.

• **31 postes AITOSS ont été créés :**

- IUT : 1 assistant ingénieur, 1 SASU, 1 adjoint administratif.
- ENSI : 1 ingénieur d'études.
- BU : 5 postes.
- Université : 1 ingénieur de recherche, 1 ingénieur d'études, 1 assistant ingénieur, 1 adjoint technique, 3 agents techniques, 1 agent des services techniques.

2 AASU, 5 SASU, 6 adjoints administratifs, 1 infirmier.

Compte financier 1994

Le compte financier 1994, présenté par Caty Camion, se rapporte à l'activité pédagogique de l'année 1993/1994. On note un ralentissement de la croissance des effectifs étudiants et des recettes en augmentation qui permettront de financer les investissements.

Le compte financier (dépenses : 146.089.615 F - recettes : 163.947.137 F) est approuvé à l'unanimité.

Dotation globale

Il est proposé de répartir la dotation globale de fonctionnement de l'Université (de 21.488.000 F) de la façon suivante :

- ISTV : 10.319.964 F
- IUT : 9.171.000 F
- ILLA : 4.504.532 F
- FDEG : 2.787.236 F
- ENSI : 1.961.000 F
- ISIV : 503.682 F
- IPAG : 401.750 F

La participation au fonctionnement des services généraux est de 2.000.000 F pour l'IUT et de 379.747 F pour l'ENSI.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

DBM n°2

La DBM n°2 prend notamment en compte le financement de l'IUFM (67,48 % du coût réel), des centres de responsabilité à créer (DEUG STAPS, le Centre de Compétences Technologiques en Transports Terrestres, le Centre Européen de Créativité et d'Innovation Industrielle...), l'implantation du logiciel Nabuco.

Cette DBM est approuvée à l'unanimité.

Subventions

Des demandes de subventions présentées par la Faculté de Droit (corpos et associations), l'association "Recherche de Fénélon, de l'association AMEV de l'ENSI (soutien scolaire) et le Centre de recherche sur l'Allemagne Contemporaine" sont approuvées à l'unanimité, pour un montant total de 59.000 F.

Convention avec l'Interuniversitaire de Mons

Des relations nouées par l'association Interuniversitaire Hennuyère à Mons (Belgique) viennent d'aboutir le 13 juin dernier à la signature d'une convention avec l'Université de Valenciennes.

Cette convention, conclue pour une durée de 5 ans, ratifiée à l'unanimité, concerne les domaines de la recherche, de la formation et des échanges culturels.

Convention avec l'ANPE

L'objectif de ce projet de convention est de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants de l'Université. L'ANPE mettra à la disposition des étudiants de la documentation et apportera son appui pour les sessions de techniques de recherche d'emploi.

L'Université s'engage à confier à l'ANPE la gestion de l'ensemble de ses offres d'emploi pour tous ses recrutements ; elle s'engage aussi à inciter les chefs d'entreprise à utiliser conjointement avec elle les services de l'ANPE pour effectuer leurs recrutements.

A l'Université, le correspondant de l'ANPE sera Monsieur Ludovic Bernard, Ingénieur d'Études au service d'orientation et d'insertion professionnelle.

le projet est adopté à l'unanimité.

Convention interuniversitaire pour le DAEU

Le DAEU ayant remplacé l'ESEU, il convient de modifier la convention interuniversitaire régionale pour la préparation et la délivrance de diplôme (option A et B), et de l'élargir aux deux nouvelles universités (Artois et Littoral).

Le projet de convention est approuvé à l'unanimité.

Calendrier de fermeture de l'Université

Projet de calendrier de fermeture de l'université pour l'année 1995/1996 :

- du samedi 29 juillet 1995 à 14 H au lundi 28 août 1995 matin,
- du samedi 23 décembre 1995 (fin de cours) au mardi 2 janvier 1996 matin,
- du samedi 6 avril 1996 (fin de cours) au lundi 15 avril 1996 matin
- du samedi 27 juillet 1996 à 14 H au lundi 26 août 1996 matin.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

DU de 3^{ème} cycle "Développement Local et Économie Solidaire"

Monsieur Petit présente le projet de Diplôme d'Université "Développement Local et Économie Solidaire". Les diplômés devront favoriser le développement de nouvelles activités, détectées par les collectivités locales. Leur mission sera d'assurer la mise en place de ces activités : étude de marketing, de faisabilité, définition de la forme juridique appropriée, recherche de partenaires.

Formation de niveau I, en un an, le DU sera accessible à toute personne titulaire d'un diplôme à bac + 4 (ou niveau équivalent).

Le responsable pédagogique sera Monsieur Patrick Loquet, maître de conférences à la Faculté de Droit, qui sera la composante de support de ce projet.

M. Roger (CFDT) demande des précisions sur les partenaires qui ont été consultés pour établir ce programme.

Frais de dossier

Pour les formations nouvelles de 3^{ème} cycle, ouvertes en 1994/1995, le montant des frais pour les dossiers de candidature sera identique aux autres formations de 3^{ème} cycle : 350 F.

Adopté à l'unanimité.

Étaient présents :

Personnalités extérieures :

MM. Guillaume, Richez, Roger, Szymusiak,

Collège A :

Mme Abdallah-Pretceille. MM. Angué, Castelain, Horling, Keller, Mairesse, Massy, Soenen, Thierry.

Collège B :

Mme Camion. MM Del Campo, Delhaise, Desrumaux, Desseaux, Level, Roger.

Collège AITOSS :

Mme Cleuet. Melle Ameye. MM. R. Bury, Duez, Haine.

Membres de droit :

MM. Basquin (Rectorat), Mennecier (Secrétaire Général), Tournier (Président de l'UVHC), Van Ceulebroeck (Agent Comptable).

Invités :

MM. Moreau, Petit, Ravalard, Vaillant, Etienne.

Ont donné pouvoir :

MM. Leman et Parent à M. Richez,
M. Delquignies à M. Guillaume,
M. Malvache à M. Thierry,
M. Frohly à M. Mairesse,
M. Naturel à M. Delhaise,
M. Gremillet à M. Desseaux,
M. Kaczmarek à Mme Cleuet.

Excusés :

MM. Fréville et Legendre.